

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la
Municipalité d'Hébertville tenue le 2 septembre 2020 à 18h00, à la
salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville**

PRÉSENTS :

M. Marc Richard, maire
M. Éric Friolet, conseiller district #1
Mme Éliane Champigny, conseillère district #3
M. Tony Côté, conseiller district #4
M. Dave Simard, conseiller district #5
M. Christian Desgagnés, conseiller district #6

ÉGALEMENT PRÉSENT :

Monsieur Sylvain Privé, directeur général et secrétaire-trésorier

ABSENT :

M. Yves Rossignol, conseiller district #2

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM

À 18h00, le maire, Marc Richard, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

2. ADMINISTRATION

2.1 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

2.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6590-2020

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum

2. Administration

2.1 Constatation de l'avis de convocation

2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Résolutions

3.1 Travaux d'asphaltage - Rue Turgeon

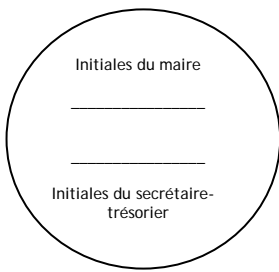
3.2 Poste de responsable de la bibliothèque - Remplacement

3.3 Camping municipal - Prolongation de la saison

3.4 Travaux de réhabilitation des puits - Grue

4. Affaires nouvelles

5. Période de questions



6. Levée de l'assemblée

3. RÉOLUTIONS

3.1 TRAVAUX D'ASPHALTAGE - RUE TURGEON

6591-2020

Considérant le contrat de réfection de la route collectrice entre Hébertville et Hébertville-Station qui a été octroyé à l'entreprise Inter-Cité Construction le 6 juillet 2020 par la résolution 6548-2020;

Considérant que le coût unitaire d'asphaltage de ce contrat est à un prix en deçà du marché actuel;

Considérant le désir du Conseil municipal de faire apposer une couche de correction et une couche unique d'asphalte sur une distance d'environ 410 mètres sur la rue Turgeon;

Considérant la soumission déposée par Inter-Cité Construction au montant de 82 450 \$ plus taxes pour 210 tonnes d'asphalte de correction et 455 tonnes d'asphalte de surface sur la rue Turgeon;

Considérant que l'entreprise Inter-Cité Construction pourra réaliser ces travaux en même temps que l'asphaltage de la route collectrice entre Hébertville et Hébertville-Station;

Considérant que ces travaux sont considérés comme un contrat indépendant de ceux de la route collectrice entre Hébertville et Hébertville-Station;

Considérant la politique de gestion contractuelle de la Municipalité permettant de contracter de gré à gré l'adjudication d'un contrat de fournitures et de services municipaux;

Il est proposé par M. Éric Friolet, conseiller, appuyé par M. Christian Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité d'Hébertville octroie le contrat d'asphaltage d'environ 410 mètres sur la rue Turgeon à Inter-Cité Construction pour la somme de 82 450 \$ plus taxes.

Ce coût des travaux sera défrayé à même le surplus accumulé.

3.2 POSTE DE RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE - OUVERTURE DE POSTE

6592-2020

Considérant la démission de madame Denise Vaillancourt au poste de responsable de la bibliothèque municipale;

Considérant qu'il y a lieu d'aller en affichage interne et externe pour combler ce poste;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le directeur général à procéder à l'affichage interne et externe du poste de responsable de la bibliothèque municipale.

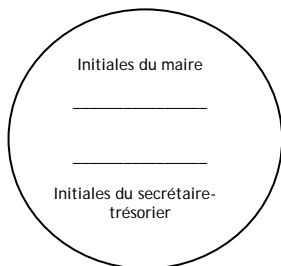
3.3 CAMPING MUNICIPAL - PROLONGATION DE LA SAISON

6593-2020

Considérant que la saison de camping a débuté plus tard en 2020 dû à la pandémie qui sévit;

Considérant que les usagers saisonniers ont payé pour la totalité de la saison;

Considérant la demande de certains campeurs saisonniers de bénéficier



de deux semaines supplémentaires pour la saison 2020;

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De prolonger de deux semaines la saison de camping.

Que cette prolongation vaut uniquement pour les campeurs saisonniers.

6594-2020

3.4 TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES PUIITS - GRUE

Considérant la résolution 6585-2020 par laquelle la Municipalité a octroyé le contrat de réhabilitation des puits à l'entreprise Bernard Champagne Inc;

Considérant que la location d'une grue avec opérateur pour manipuler les pompes est à la charge de la Municipalité;

Considérant qu'il est estimé une période de 32 heures au coût de 225\$/heure pour réaliser les travaux selon la soumission de Nordex Inc d'Alma;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Christian Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la soumission de Nordex Inc d'Alma pour la location d'une grue avec opérateur pour les travaux de réhabilitation des puits au montant de 7 200 \$ plus taxes selon la soumission obtenue.

Que cette somme soit défrayée à même le Programme de la taxe d'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023).

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question soulevée.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Christian Desgagnés propose de lever l'assemblée, à 18h07.

MAIRE
MARC RICHARD

SYLVAIN PRIVÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER